

2022

RAPPORT ANNUEL DE L'ASFETM

Fabrication d'équipement de transport et de machines

RAPPORT ANNUEL 2022

Le présent document peut être consulté sous la rubrique *À propos* du site Internet de l'Association sectorielle, Fabrication d'équipement de transport et de machines à l'adresse www.asfetm.com.

RÉALISATION : ASFETM

VERSION ORIGINALE : avril 2023

Nota : Bien que cette publication ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'ASFETM, ses administrateurs, son personnel, les formateurs associés ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'exercent aucun contrôle sur l'utilisation des informations, conseils, directives, produits ou services qui y sont mentionnés et n'assument aucune responsabilité à l'égard de l'utilisation de ceux-ci. De plus, le contenu de cette publication pourrait avoir à être adapté dans la pratique, en tenant compte de certaines circonstances de lieu et de temps ainsi que du contexte général ou particulier dans lequel il est utilisé.

Toute reproduction de cette publication ou d'un extrait de celle-ci doit être autorisée par écrit par l'ASFETM et porter la mention de sa source.

© ASFETM, Association sectorielle, Fabrication d'équipement de transport et de machines, 2023
3565, Jarry Est, Bureau 202, Montréal (Québec) H1Z 4K6

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



ASFETM

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Mot de **la directrice** 4

DÉVELOPPEMENT

La vocation de **l'ASFETM** 5

ÉQUIPE

Notre conseil **d'administration** 8

Notre **équipe** 9

Notre présence **en région** 10

RAPPORTS

Le rapport **du trésorier** 11

Le rapport **des coprésidents** 13

CONCLUSION

En **conclusion** 19

FAITS SAILLANTS

Nos **faits saillants** 20

MOT DE LA DIRECTRICE

Nul doute que l'élément marquant de 2022 est l'entrée en vigueur de la Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail (LMRSST).

En matière de prévention, le changement est majeur puisque tous les secteurs d'activités économiques ont désormais l'obligation de déployer des mécanismes de prévention et des mécanismes de participation des travailleurs.

Ces mécanismes, qui se traduisent par la mise en place de comités de santé et sécurité, ainsi que la nomination de représentants en santé et sécurité du travail ou d'agents de liaison, sont bien connus de notre équipe.

En tant qu'association paritaire, l'ASFETM vante les avantages des comités de santé et de sécurité du travail et accompagne les intervenants dans leurs plans de prévention depuis déjà 40 ans.

Notre expertise s'est développée tant dans la petite que dans la grande entreprise et nous disposons d'une panoplie d'outils pour supporter les travailleurs et les employeurs vers la prise en charge de la prévention dans leur milieu. Le défi est ailleurs : environ la moitié des quelque 1 500 établissements de nos secteurs ont maintenant de nouvelles règles auxquelles ils doivent se conformer ! Et en plus, bien souvent, ils ne le savent pas. Nous avons donc multiplié les efforts de communication pour informer les intervenants des nouveautés et les préparer à respecter les nouvelles exigences en matière de prévention.

La LMRSST et les autres changements règlementaires ont donc été au centre de toutes nos activités, que ce soit en matière d'information, de formation ou de services-conseils et nos efforts se poursuivront en 2023.

C'est avec fierté que nous avons publié le plan stratégique 2022-2025 de l'Association, une première depuis sa création.

Ce plan stratégique est le résultat d'une démarche qui a été initiée à la fin 2021 avec la direction de l'ASFETM et le personnel. Il s'est conclu par un atelier de travail d'une journée avec les membres du conseil d'administration en août 2022.

Je profite de l'occasion pour remercier les administrateurs de leur confiance, leur dévouement et leur disponibilité.

Leur contribution est précieuse puisque c'est le fruit de ce travail qui nous donne un horizon à plus long terme et permet ainsi de guider nos interventions vers la réalisation de notre mission.

Je tiens aussi à reconnaître l'équipe de l'ASFETM qui, dans un contexte en constante évolution, est demeurée à l'affût des nouveautés, a développé ses compétences et a travaillé de façon proactive à concevoir des outils pour répondre aux besoins de notre secteur.

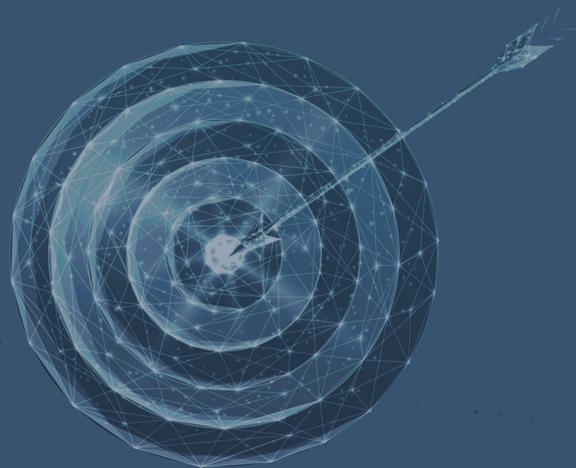
Au nom de toute l'équipe, je réitère notre engagement à demeurer votre partenaire privilégié pour vous accompagner dans vos démarches de prévention.

Marie-Josée Lemieux

Directrice générale



LA VOCATION DE L'ASFETM



NOTRE MISSION

L'ASFETM offre des services de formation, information, recherche et documentation et conseil et assistance technique aux établissements qu'elle dessert, en privilégiant l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique et psychique des travailleurs, ce qui est l'objet même de la loi.

NOTRE VISION

Être le leader de référence en santé et sécurité du travail pour les entreprises de nos secteurs d'activités économiques et le partenaire privilégié pour les accompagner dans leur démarche de prévention.

NOS VALEURS

RESPECT

PARITARISME

QUALITÉ DU SERVICE

INTÉGRITÉ

ENGAGEMENT



NOS SERVICES

FORMATION

INFORMATION

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE



NOTRE CLIENTÈLE

Des secteurs d'activités économiques qui regroupent plus de

1500 établissements

et qui emploient quelque

86 000
travailleuses et travailleurs



Fabrication d'équipement de transport

- Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
- Construction et réparation de navires, bateaux et embarcations
- Fabrication de voitures et de véhicules automobiles légers
- Fabrication de camions lourds
- Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles
- Fabrication de remorques de camions
- Fabrication de maisons mobiles, roulottes de tourisme et campeuses
- Fabrication de matériel électrique et électronique pour véhicules automobiles
- Fabrication de pièces pour véhicules automobiles

Fabrication de machines

- Fabrication de machines agricoles
- Fabrication de machines pour la construction
- Fabrication de toutes les autres machines industrielles
- Fabrication d'appareils de ventilation, de chauffage, de climatisation et de réfrigération
- Fabrication de pompes et de compresseurs
- Fabrication de matériel de manutention
- Fabrication de matériel informatique et périphérique

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSOCIATIONS PATRONALES



Association des industries aérospatiales du Canada – AIAC

Yohann Aubé
Annie Bernatchez
André Bisson
Pascal Couture
Christian Gagnon
Christian Reid



Manufacturiers et exportateurs du Québec – MEQ

Jacques Boucher
Christian Gaudreault



Propulsion Québec

Christian Anctil
Poste vacant



ASSOCIATIONS SYNDICALES



Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale – AIMTA-FTQ

Luc Morasse
Éric Rancourt



Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques – CSD

Stéphanie Gosselin



Fédération de l'industrie manufacturière – FIM-CSN

Sylvain Grenier
Steeve Deschênes



Syndicat des Métallos – FTQ

Robert Bernier
Bruno Cyr



UNIFOR – FTQ

Éric Buisson
John Caluori
Michel Lepage



Équipe cadre



MARIE-JOSÉE LEMIEUX
Directrice générale



CHANTAL LAUZON
Adjointe à la directrice



MARIE-JOSÉE ROCH
Chef des services
financiers
et administratifs



PATRICIA VEGA
Ingénieure
coordonnatrice

NOTRE ÉQUIPE

Équipe support



ANNIE DESROSIERS
Conseillère aux
formations



BENJAMIN LACHKAR
Conseiller aux
communications



FRANCE MEILLEUR
Chargée de soutien
administratif et technique



ANNE-MARIE SILVEIRA
Commis de bureau



CHANTAL ROY
Commis de bureau



KENZA DJERROUD
Commis de bureau

Équipe opérationnelle



CAROLINE BOIVIN
Conseillère en prévention



DENIS GOSSELIN
Conseiller en prévention



DIALA TARRAF
Conseillère en prévention



FAYÇAL LEBBAD
Conseiller en prévention



FERNAND FLEURY
Conseiller en prévention



JEAN-LUC MALO
Conseiller en prévention



MAILIN AGUILERA
Conseillère en prévention



MICHEL MARION
Conseiller en prévention



SYLVAIN HUARD
Conseiller en prévention



CHARBEL MOUAWAD
Hygiéniste industriel
et ergonome



NORMAND LANTHIER
Ingénieur

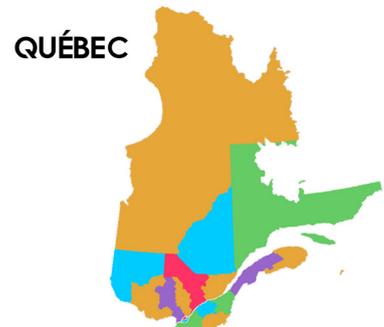


TONY VENDITTI
Ingénieur, chargé de
recherche technique

Notre équipe, expérimentée et professionnelle,
est composée de 22 personnes.

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION

Bien que la formation à distance permette de rejoindre plus de travailleurs, plus facilement, nous sommes conscients que les interventions en présentiel demeurent primordiales.



C'est pourquoi nous tenons à être présents partout dans la province, pour tous les employeurs et travailleurs du secteur. Nos interventions en établissement pour des formations ou de l'assistance technique se multiplient.



Centre-du-Québec,
Chaudière-Appalaches,
Montérégie

FERNAND FLEURY



Abitibi-Témiscamingue,
Terrebonne,
St-Eustache,
Laval,
Montréal

DIALA TARRAF



Capitale nationale,
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine,
Bas-Saint-Laurent,
Saguenay-Lac Saint-Jean,
Côte-Nord

DENIS GOSSELIN



Centre-du-Québec,
Montérégie

CAROLINE BOIVIN



Lanaudière,
Laurentides,
Mauricie,
Nord-du-Québec

SYLVAIN HUARD



Montréal

FAYÇAL LEBBAD



Montréal,
Montérégie

JEAN-LUC MALO



Centre-du-Québec,
Montérégie,
Outaouais

MAILIN AGUILERA



Centre-du-Québec,
Chaudière-Appalaches,
Estrie,
Montérégie

MICHEL MARION

LE RAPPORT DU TRÉSORIER

C'est avec plaisir que je vous sou mets, au nom du conseil d'administration, les états financiers audités pour l'exercice 2022.

Mentionnons tout d'abord que, le 6 décembre 2022, nous recevions une lettre de notre auditeur, Monsieur Brisson, nous annonçant son incapacité à honorer son mandat d'audit financier pour des raisons subites et hors de son contrôle. Il devenait donc impératif d'identifier rapidement une firme pour prendre le dossier. La direction s'est immédiatement mise en action pour solliciter des soumissions. Le comité des finances a ensuite tenu une réunion extraordinaire, le 22 décembre 2022, pour analyser les offres de services reçues. À l'issue de cette rencontre, c'est la firme *Poirier & Associés* qui a été retenue et qui a effectivement procédé à l'audit qui vous est présenté. Je tiens à souligner la promptitude de la direction et des administrateurs à composer avec ce changement imprévu.

Ce qui ne change pas, c'est le résultat de l'audit! Sans surprise, il apparaît que les états financiers de l'ASFETM donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie. Le rapport de l'auditeur ne mentionne aucune anomalie, ni réserve, concernant la bonne tenue des livres comptables de notre Association.

Rappelons que notre revenu principal provient du financement de la CNESST, via les cotisations des employeurs de notre secteur, auquel s'ajoutent des revenus autonomes générés par la vente de nos services. *(Voir tableau 1 sur la page suivante)*

Fidèle à son habitude, l'Association a géré le budget d'une façon diligente, en terminant l'année avec un excédent des produits sur les charges de 69 619\$. *(Voir tableau 2 sur la page suivante)*

Au niveau de l'évolution des actifs nets, souvenons-nous qu'en 2022 nous disposions d'un budget supplémentaire découlant de l'autorisation de la CNESST de hausser de 25% à 40% la limite pour conserver et transférer à l'exercice suivant les surplus d'opérations. Notre conseil d'administration a résolu d'affecter ce fond au montant de 495 533\$ à un projet spécial voué au développement des affaires et à l'expérience client.

Ce projet, en lien avec les priorités de notre plan stratégique, vise à faire connaître l'offre de service de l'Association à tous les membres, d'augmenter le nombre d'établissements du secteur qui utilisent nos services et d'ainsi faire rayonner l'expertise de l'ASFETM. Nous souhaitons pouvoir utiliser judicieusement cette somme en échelonnant la dépense sur plusieurs années. Nous tenons toutefois à souligner qu'à ce jour, l'entente avec la CNESST ne peut garantir cette possibilité au-delà de décembre 2023. Des discussions sont en cours avec la CNESST. Un comité pour la révision du « guide administratif et budgétaire de la CNESST à l'intention des ASP » a été formé. Nous siégeons sur ce comité et nous espérons que cet enjeu sera réglé de façon définitive pour la prochaine année.

Finalement, en tenant compte de l'affectation du fonds réservé au projet spécial, c'est un surplus de 4 744\$ qui sera remis à la CNESST cette année. Ce montant sera déduit de notre financement pour 2023 et servira éventuellement dans le calcul du taux de cotisation.

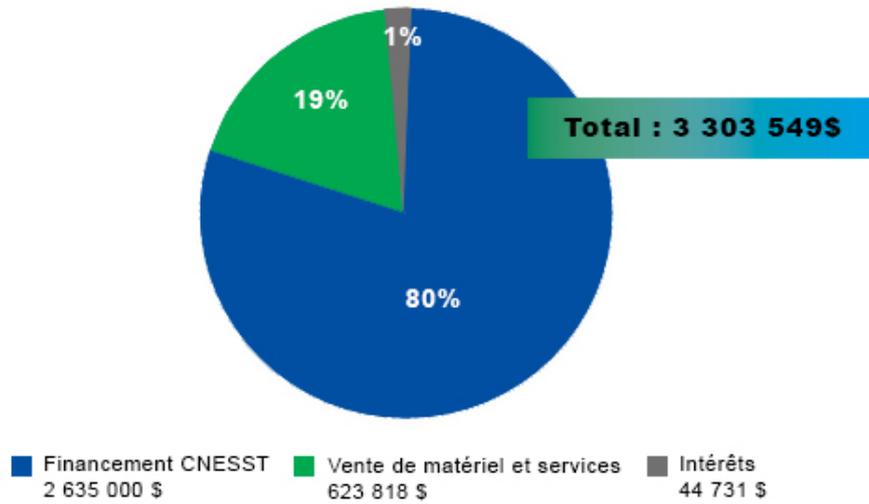
En terminant, je peux affirmer que notre Association est en bonne posture financière. Notre objectif est de continuer à élargir notre offre de service, tout en maintenant les tarifs et les cotisations à un taux raisonnable. Objectif que nous croyons réalisable par le biais d'une gestion efficace et responsable de nos finances.

TRÉSORIER

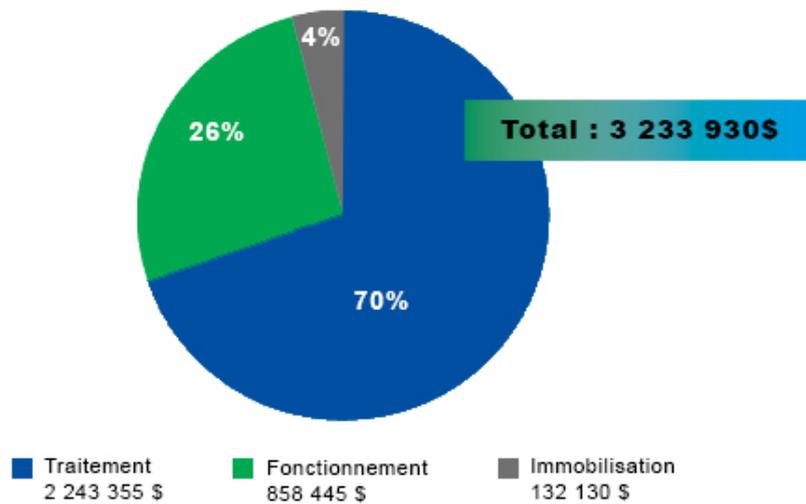
Éric Rancourt



TABEAU 1 Répartition des revenus



TABEAU 2 Répartition des dépenses



LE RAPPORT DES COPRÉSIDENTS

Coprésident patronal

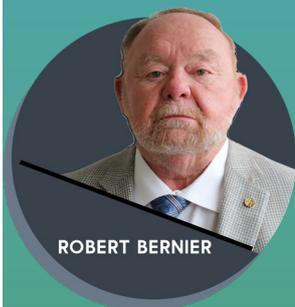


ANDRÉ BISSON

Dans le contexte pandémique des dernières années et avec les bouleversements conséquents dans les milieux de travail, c'est en modes « adaptation et proactivité » que l'ASFETM a abordé l'année 2022. Conscients des nombreux changements législatifs, sociaux et économiques dans lesquels nous œuvrons, nous avons entamé un processus de réflexion structuré qui a donné lieu à la publication de notre plan stratégique 2022-2025. Ce plan est porté par notre volonté de réaffirmer l'essence même de notre mission : Soutenir les établissements de nos secteurs « fabrication d'équipement de transport et fabrication de machines » dans la prévention des accidents de travail. Il permet d'orienter nos actions pour continuer à bien desservir nos secteurs d'activités en tenant compte à la fois des particularités du secteur et des priorités identifiées dans la planification pluriannuelle de la CNESST. Il se traduit par l'identification de trois grands axes stratégiques :

Tout d'abord, **notre personnel**, la force de l'ASFETM. En effet nous pouvons compter sur une équipe de professionnels composée de 22 personnes passionnées par la santé et sécurité du travail. Malgré la rareté de main-d'œuvre actuelle, nous avons réussi à recruter quatre nouvelles ressources au sein de notre équipe : trois conseillers en prévention et une commis. Un poste de conseiller en prévention avait été laissé vacant depuis 2021, un poste additionnel de conseiller en prévention a été ajouté à notre budget et les deux autres ressources ont été embauchées pour combler des départs à la retraite prévus en 2023. Cette planification de la main-d'œuvre permet un transfert de connaissances et une transition transparente pour nos membres.

Coprésident syndical



ROBERT BERNIER

Ensuite, **nos membres**, la raison d'être de l'ASFETM. Nous visons à améliorer le rayonnement de l'expertise et de l'offre de service de l'ASFETM pour se rapprocher de tous nos membres. Nous avons retenu les services de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* pour procéder à un sondage auprès de notre clientèle. Nous désirions savoir, d'une part, si nos services sont connus et s'ils sont appréciés de nos établissements, et, d'autre part, quels sont les besoins de nos membres. Vous avez été 210 personnes à y participer et nous vous en remercions. Parmi les répondants, 20% ont admis ne pas connaître nos services. Ce constat a particulièrement attiré notre attention. C'est pourquoi le Conseil d'administration a approuvé l'allocation de ressources supplémentaires pour un projet spécial visant le développement des affaires et le rayonnement de l'organisation. La réalisation de cet ambitieux projet se déroulera sur plusieurs années.

Finalement, 3^e axe stratégique, **nos services**, centrés sur la prévention : Nous continuons à élargir l'offre de service avec des interventions mieux ciblées afin de répondre à vos besoins, peu importe la taille de votre organisation et le lieu où vous exercez vos activités. La rétroaction que nous avons reçue lors du sondage mentionné précédemment nous est précieuse pour assurer une adéquation entre notre offre de service et vos attentes.

Les administrateurs de l'ASFETM ont ainsi veillé à ce que les activités demeurent au service des membres dans un contexte en constante évolution. Le Conseil d'administration et son comité administratif ont siégé conformément aux dispositions réglementaires. Le comité de régie interne, le comité des relations publiques et le comité des finances ont aussi soutenu la direction générale dans ses réalisations. Ces comités, tous paritaires, ont participé au processus décisionnel au plus haut niveau de notre Association.

Avec toute son énergie, le personnel de l'ASFETM a réussi à exécuter avec succès les activités de la programmation 2022. C'est donc avec enthousiasme que nous vous présentons les réalisations pour chacun des programmes prévus.

FORMATION

Toujours populaires, nos activités de formation destinées aux travailleurs, aux concepteurs et aux gestionnaires, selon le cas, consistent en des sessions d'une durée de 2 à 14 heures, avec des versions de rappel (tous les 2 à 3 ans).

Depuis les dernières années, nos types d'enseignement se sont multipliés dans le but d'intervenir auprès du plus grand nombre de travailleurs possible. Nos services de formation sont maintenant offerts en entreprise ou à distance selon les besoins. Nous offrons aussi des sessions publiques où des travailleurs de différents établissements participent à une même session. En 2022, toutes nos sessions publiques ont eu lieu à distance. C'est-à-dire qu'un conseiller ou un expert de l'ASFETM est présent de façon virtuelle, en temps réel, et anime la session. Des formations en ligne où le participant suit la formation de façon autonome et à son rythme, selon son propre horaire, depuis son ordinateur sont aussi disponibles. À ces différents modes de diffusion, s'ajoute le choix de langue afin de répondre aux besoins de clientèles particulières.

Ainsi en 2022, nous avons fait traduire en espagnol les contenus de SIMDUT, élingues et chariots élévateurs. La majorité de nos contenus sont également disponibles en anglais.

Nous avons aussi poursuivi notre chantier de révision des contenus de cours pour s'assurer que les formations existantes reflètent les changements réglementaires et soient à jour. Parmi les contenus révisés, mentionnons la prévention auditive, la protection respiratoire et l'opération sécuritaire des chariots élévateurs.

En expression de l'élargissement de notre offre de service, l'ASFETM a procédé à la mise à jour de son répertoire de formation et a publié un tableau synthèse qui présente les différents contenus de formation disponibles, selon le mode d'enseignement et la (ou les langues) dans laquelle ces contenus peuvent être diffusés. Ce répertoire des formations est disponible tant en format imprimé que sur notre site Web.

En tout, 10 868 participants ont suivi nos formations à travers 1 235 sessions. Ce qui représente une augmentation de 47% de personnes formées vis-à-vis l'année précédente. Quoique nous n'ayons pas encore rejoint le niveau pré pandémie, on voit une nette reprise des activités. Même si nos formations en établissement et en présentiel demeurent les plus sollicitées, ce sont tout de même un peu plus de 20% des participants qui ont suivi nos formations en utilisant nos plateformes à distance ou en ligne !

Des webinaires portant sur la LMRSSST, sur les risques électriques et sur les vêtements de protection pour les soudeurs ont aussi été organisés. Un total de 506 personnes y ont participé en direct. À cela s'ajoutent 872 visionnements sur notre chaîne YouTube, puisque nous enregistrons les webinaires et les rendons disponibles pour visionnement ultérieur. Ce qui offre la possibilité à tous, de réviser, en tout temps, les contenus présentés. Une façon efficace d'utiliser nos ressources !

INFORMATION

Nous avons continué de communiquer avec nos membres pour faire connaître les services de qualité que nous offrons et pour les informer sur les nouvelles réglementations et meilleures pratiques en matière de santé et sécurité au travail.

Nous avons produit toutes nos publications régulières : parution de 2 numéros de la revue Santé Sécurité +, diffusion mensuelle de l'infolettre des membres et publication du calendrier annuel, expédié aux responsables en santé et sécurité du travail et aux représentants des travailleurs de tous les établissements du secteur.

Dans la foulée de notre virage technologique, nous avons poursuivi la mise à jour du site Web et avons fait notre entrée sur les réseaux sociaux. Nous comptons 408 abonnés sur LinkedIn et notre nouvelle chaîne YouTube contient 12 vidéos, dont 10 webinaires.

Pour la première fois en présentiel depuis la pandémie, la journée Grand-Rendez-vous de la CNESST a eu lieu au Palais des congrès de Montréal au mois de novembre. Nous étions présents au kiosque, partagé avec les autres Associations sectorielles paritaires (ASP), pour aller à la rencontre des 3 500 visiteurs qui sont venus pour l'occasion. L'ASFETM a particulièrement brillé lors de cet événement puisque notre conseillère en prévention, Diala Tarraf a été invitée à présenter, en collaboration avec Denis Dubreuil du Centre patronal SST, une conférence intitulée « Le programme de prévention ou le plan d'action : votre outil de base pour la prévention ». C'est Patricia Vega, ingénieure coordonnatrice de l'ASFETM, qui animait cette conférence dans une salle comble où quelque 300 participants étaient présents.

Après deux ans d'absence, c'était le retour des colloques de l'ASFETM. Cette année, l'objectif était de présenter les nombreux changements réglementaires, nouvellement en vigueur ou annoncés, qui ont un impact sur les activités de prévention dans les établissements de notre secteur.

La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST), les espaces clos, le bruit, la protection respiratoire, la sécurité des machines et les plateformes élévatrices (PEMP) ont été les sujets abordés lors de ces rencontres. Au-delà des thèmes couverts, les colloques créent des occasions de réseautage et de partage de bonnes pratiques entre les membres, grâce aux moments de qualité passés ensemble. Au total, quatre colloques ont été tenus en 2022, soit à Drummondville, Lévis, Saguenay et Montréal.



RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Notre centre de documentation est constamment en recherche de documents pertinents pouvant répondre aux diverses questions des établissements en matière de prévention en santé et sécurité du travail.

Nous utilisons régulièrement le service d'accès en ligne de la CNESST à des fins de consultation des lois et règlements, et autres normes en accord avec le site de l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Nous assurons une veille réglementaire sur les changements pouvant avoir des impacts sur les activités de notre secteur pour guider de façon proactive les ajustements nécessaires.

Les principales réalisations de 2022 sont :

Les principales réalisations de 2022 sont :

- Mise à jour de la fiche des requis de formation en matière de santé et sécurité.
- En collaboration avec d'autres ASP, bonification de la page Web « programme de sécurité électrique » incluant des fiches techniques et un programme électrique éditable.
- Création de la page Web « Loi modernisant le régime de santé et sécurité au travail » (LMRSST) incluant l'accès à un plan d'action éditable.
- Mise à jour de l'aide-mémoire élingues.

L'ASFETM participe à de nombreux comités de travail en partenariat avec d'autres ASP, comme le comité sur le programme de sécurité électrique, qui poursuit la création de fiches techniques. Un nouveau sous-comité s'intéressera plus particulièrement aux défis représentés par les véhicules électriques.

Nous sommes aussi présents au comité « Bruit » de la CNESST, dans le cadre duquel nous avons collaboré à la production de guides sur la prévention des risques auditifs, à paraître bientôt.

Finalement, l'ASFETM s'est aussi engagée dans les nombreux comités de travail de l'IRSST. Les membres de notre équipe opérationnelle ont ainsi partagé les défis et les mesures de prévention présents dans nos secteurs, sur des sujets aussi variés que la diversité de nos travailleurs, le retour au travail, les risques psychosociaux, les risques chimiques et biologiques, les mesures de contrôle d'ingénierie, pour n'en nommer que quelques-uns.



CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Nos conseillers et experts ont réalisé des interventions de conseil et d'assistance technique à la demande des établissements.

Au total, ce sont près de 1 000 heures d'assistance technique qui ont été données à des dizaines d'établissements distincts.

Au surplus, on peut additionner des centaines d'heures de conseil investies par l'équipe opérationnelle, lors des formations en établissement.



SOUTIEN ADMINISTRATIF

Un service de qualité

Nos activités de soutien administratif se sont poursuivies dans un esprit d'amélioration continue.

Ainsi, pour s'adapter aux nouvelles organisations du travail, nous avons émis une politique sur le télétravail à l'intention de notre personnel. D'une part, cette politique vise à offrir à nos employés un environnement favorable à la conciliation travail-vie personnelle et d'autre part, à répondre aux besoins opérationnels.

Ensuite, en considération de la Loi 25 qui modernise les règles protégeant les renseignements personnels au Québec, l'ASFETM a préparé un plan d'action pour s'assurer de respecter les nouvelles dispositions au fur et à mesure de leur entrée en vigueur qui s'échelonne sur une période de trois ans, soit jusqu'en 2024.

Enfin, pour une gestion efficace des inventaires du matériel imprimé, nous avons mis en place un système « KANBAN ». C'est-à-dire, un système de gestion visuel par lequel nous nous assurons d'avoir le matériel de formation disponible au bon moment et en bonne quantité.

La gestion du personnel a été assurée conformément aux règles et ententes contractuelles. Nous avons continué de favoriser le développement de notre personnel pour demeurer pertinents et respecter notre engagement. À cet effet, notons que tout le personnel de l'ASFETM a participé à un atelier d'une journée sur l'expérience membre.

L'équipe opérationnelle a aussi complété 3 ateliers de formation de 9 heures sur le service à la clientèle. Par ailleurs, plusieurs de nos conseillers et experts ont reçu la formation préparée par l'Institut Nationale de Santé publique du Québec (INSPQ) sur les risques psychosociaux. Des formations sur les outils informatiques (Suite Office, Sharepoint et Teams) ont aussi été offertes.

Et finalement, l'équipe des cadres a complété la formation « gestionnaire 3.0 » pour assurer le maintien d'un leadership positif et adapté à notre réalité en constante évolution.



EN
CONCLUSION

Un travail accompli

C'est avec la fierté du travail accompli que nous soumettons ce rapport annuel pour l'exercice 2022.

Nous exprimons notre appréciation et nos remerciements à la direction, au personnel et aux administrateurs pour les nombreuses réalisations au service de nos membres.

COPRÉSIDENT PATRONAL

ANDRÉ BISSON



COPRÉSIDENT SYNDICAL

ROBERT BERNIER



NOS FAITS SAILLANTS

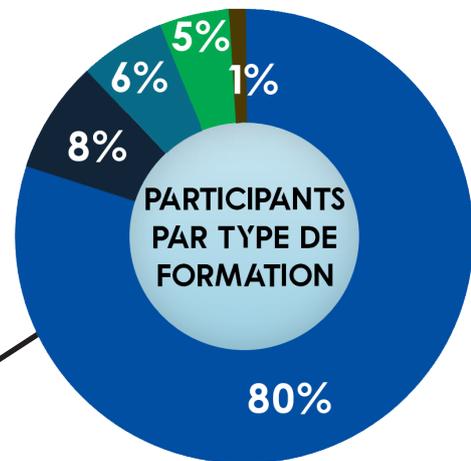
+ 47%

DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS, PAR RAPPORT À 2021

Au cours de l'année
2022,

1251

sessions de formation
ont été offertes aux
entreprises



10 868

participants,

provenant de

227

établissements différents

Formations en entreprise : Un conseiller ou expert de l'ASFETM offre les services de formation aux travailleurs d'un même établissement. Les services sont livrés en présentiel ou à distance selon le choix de l'entreprise.

Sessions publiques : Selon un calendrier établi, un conseiller ou expert de l'ASFETM offre les services de formation aux travailleurs d'établissements différents. En 2022, les sessions publiques ont toutes eu lieu à distance.

Formations en ligne : Le participant suit la formation de façon pleinement autonome, à son rythme, selon son propre horaire, depuis son ordinateur. Un conseiller ou expert de l'ASFETM n'est pas présent.

Webinaires : Sessions ouvertes à tous, en mode synchrone, c'est-à-dire qu'un conseiller ou expert de l'ASFETM est présent de façon virtuelle en temps réel et anime la session. Les sessions sont enregistrées pour visionnement ultérieur sur notre chaîne YouTube.

Formation de formateurs : Sessions destinées aux formateurs en entreprise afin qu'ils puissent à leur tour former des travailleurs sur le lieu de travail.

80%

8%

6%

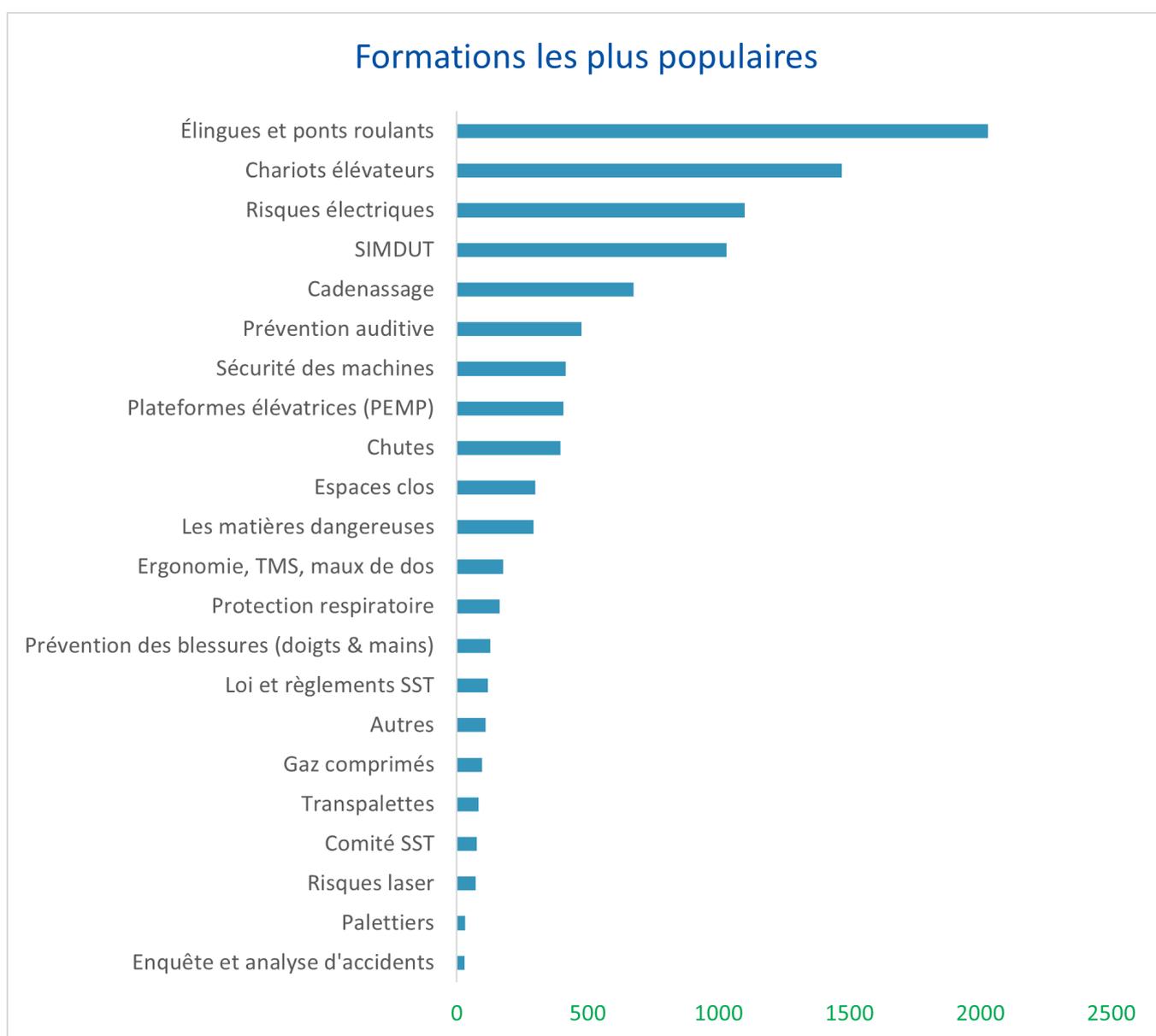
5%

1%

LES SUJETS DE FORMATION

Notre répertoire de formation est en constante évolution. Non seulement, nous nous assurons que les formations existantes reflètent les changements réglementaires, mais nous travaillons aussi à élargir notre offre dans le but d'intervenir auprès du plus grand nombre de travailleurs possible. En 2022, notre répertoire comptait une cinquantaine de sujets de formations, dont certaines sont aussi offertes en anglais.

Voici les formations qui ont rejoint le plus grand nombre de participants :



LES NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE DE FORMATION

FORMATIONS MISES À JOUR OU TRADUITES EN 2022

- Prévention auditive
- Protection respiratoire
- Chariots élévateurs
- Comité Santé Sécurité (CSS)
- Analyse Sécuritaire de la Tâche (AST)
- Enquête et analyse d'accidents
- Sensibilisation aux risques des lasers (débuté)
- Sensibilisation aux risques du métier de soudeur (débuté)

FORMATIONS EN LIGNE

8 Sujets de formation en ligne disponible :

- Sécurité des machines opérateurs
- Prévention des risques électriques pour non-électros
- Espaces clos
- SIMDUT
- Transport des matières dangereuses (TMD)
- Comprendre le harcèlement psychologique et sexuel
- Prévenir le harcèlement par la civilité au travail dans l'usine
- Transpalettes électriques

NOS WEBINAIRES

- 10 sessions
- 506 participants
- 872 visionnements sur YouTube

LES SUJETS DE WEBINAIRES

- Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail
- Mécanismes de participation et de prévention pour les entreprises de 20 travailleurs et plus
- Mécanismes de participation et de prévention pour les entreprises de moins de 20 travailleurs
- Programme de sécurité électrique, risques électriques et véhicules électriques
- Soudage : quand les vêtements deviennent des équipements de protection

NOUS VOUS
OFFRONS
LE MEILLEUR

NOS OUTILS D'INFORMATION



Nous utilisons une variété de média pour communiquer avec nos membres. Notre objectif est de les informer sur les changements réglementaires en vigueur et/ou à venir, de partager les meilleures pratiques et de publiciser nos activités de formation et d'information en matière de santé et sécurité au travail.

Publication sur les réseaux sociaux

408 membres sur LinkedIn, environ 40 membres sur Facebook et Instagram et plus de 1 000 vues sur YouTube.

Publication de la revue Santé Sécurité +

Avec 2 numéros par année (au printemps et à l'automne), notre revue est disponible électroniquement sur notre site Web (*numéro spécial LMRSSST : 1 000 copies papier*).

Calendrier annuel

Expédié aux responsables en santé et sécurité du travail et aux représentants des travailleurs de tous les établissements du secteur – tirage de 4 500 exemplaires.

Infolettre

Publication mensuelle - 12 publications par an. L'infolettre est envoyée à 3 500 abonnés. Cette année, une rubrique intitulée *la question du mois* a été introduite. Elle répond aux questions des membres concernant les obligations en matière de santé et sécurité du travail.

Retour des colloques

À Drummondville, Lévis, Saguenay et Montréal. Colloques portant sur les changements réglementaires.

Les sujets abordés :

- La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST)
- Les espaces clos
- La sécurité des machines
- Le bruit
- Les plateformes élévatrices (PEMP)
- La protection respiratoire

NOS COLLABORATIONS

En 2022, l'ASFETM a continué d'encourager la collaboration avec les différents partenaires.

En voici quelques exemples :

CNESST

- Membre du comité de liaison
- Siège comme représentant des ASP au comité de révision du guide administratif et budgétaire
- Membre du groupe de travail Comité mixte – plan d'action bruit CNESST-RSPSAT (Réseau de santé publique en santé au travail) - ASP (Association sectorielle paritaire) pour les modifications réglementaires concernant le bruit
- Membre du comité organisateur et participation aux Grand rendez-vous
- Conférencière invitée pour une session intitulée : « Le programme de prévention ou le plan d'action : votre outil de base pour la prévention »

IRSST

- Participation à la formation « stratégie intégrée de prévention en manutention »
- Participation aux différents comités thématiques :
 - Facteurs psychosociaux
 - Prévention des TMS
 - Diversité de la population en milieu de travail
 - Mesures collectives d'ingénierie
 - Comité EPI
 - Prévention des risques chimiques et biologiques
 - Retour et maintien au travail
 - Prise en charge de la SST

OIQ

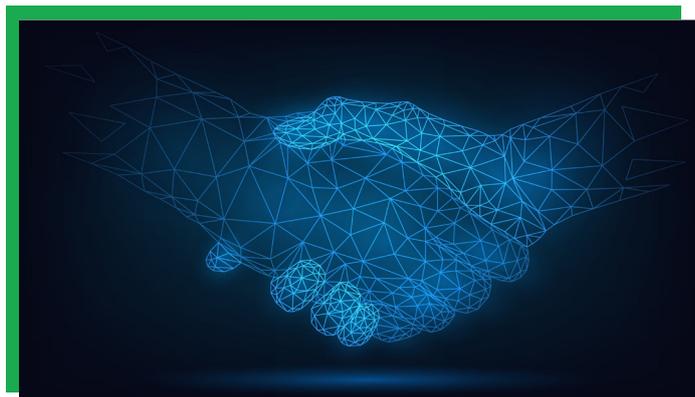
- Réviseur à la mise à jour du Guide de pratique professionnelle – Profil de compétences Sécurité des machines

AUTRES ASP

- Développement d'un module de formation de 7 heures en présentiel sur les comités de santé et sécurité (CSS)
- Développement d'un module de formation en ligne d'introduction à la santé sécurité du travail, intitulé *La SST, c'est l'affaire de tous*
- Développement d'un module de formation en ligne sur l'Enquête d'accident
- Début des travaux de mise à jour du contenu « Espace clos » en lien avec la révision réglementaire annoncée pour 2023
- Début des travaux sur la mise à jour du contenu « TMD » en lien avec la révision réglementaire annoncée pour 2023

AUTRE

- Conférenciers à la journée de conférence *Les Affaires sur la santé et sécurité du travail*



NOS ACTIVITÉS

LA PLANIFICATION PLURIANNUELLE DE LA CNESST

EN 2022, 74% de nos activités

sont en lien avec les priorités de la planification pluriannuelle en prévention-inspection 2020-2023 de la CNESST

Risques prédominants **39%**

- Formation et assistance technique en ergonomie et prévention des maux de dos
- Formation et assistance technique en prévention auditive
- Formation et assistance technique pour chariots élévateurs, transpalette et palettiers
- Formation sur le mieux-être psychologique
- Atelier sur le bruit lors de nos colloques

Risques émergents et clientèles particulières **1%**

- 40 contenus de formation disponibles pour diffusion en anglais
- Diffusion de messages informatifs via l'infolettre sur les stagiaires, le travail des jeunes et travailleurs avec nouvel emploi
- Formation sur le mieux-être psychologique
- Webinaires sur les vêtements de protection pour les soudeurs

Tolérance zéro **34%**

- Formation et assistance technique sur la prévention des chutes
- Formation et assistance technique sur l'utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices (PEMP)
- Formation et assistance technique sur l'utilisation sécuritaire des échelles et escabeaux
- Formation et assistance technique sur la sécurité des machines pour opérateurs, personnel de maintenance, concepteurs et responsables SST
- Formation et assistance technique sur les risques électriques
- Webinaires sur les risques électriques
- Bonification de la page Web « programme de sécurité électrique » incluant fiches techniques et programme de sécurité électrique
- Ateliers sur la sécurité des machines, les plateformes élévatrices (PEMP) et la protection respiratoire lors de colloques
- Publication d'articles sur la sécurité des machines et la sécurité électrique dans notre revue Santé Sécurité +

26%

LMRSST et autres activités de prévention

- Webinaires sur les nouvelles obligations
- Webinaires sur les mécanismes de prévention et de participation des travailleurs pour les établissements de 20 travailleurs et +
- Webinaires sur les mécanismes de prévention et de participation des travailleurs pour les établissements de - de 20 travailleurs
- Revue Santé Sécurité + (printemps 2022) en partie sur la LMRSST
- Création d'une page Web « LMRSST » incluant l'accès à un plan d'action éditable
- Formation et services-conseils aux comités santé-sécurité
- Formation SIMDUT
- Formation pour la prévention des blessures (doigts & mains)



2022

ASFETM

3565, Jarry Est, Bureau 202
Montréal (QC) H1Z 4K6

Téléphone
514 729-6961

Télécopieur
514 729-8628

Courriel
info@asfetm.com

Site web
www.asfetm.com